

Bulletin d'inscription

Ateliers malins - janvier/juin 2020

Nom et prénom :

.....

N° tél :

Veuillez cocher le ou les ateliers auxquels vous souhaitez participer. Vous serez contacté-e pour confirmer votre présence.

Réduisons notre facture d'électricité

Jeudi 23 janvier

Je ne peux plus tout payer.

Endettement, surendettement, comment faire ?

Jeudi 27 février

Papiers triés, vie facilitée !

Mardi 24 mars

Locataire : comprendre ses charges locatives

Mardi 21 avril

Café logement. Impayés de loyer, que faire ?

Jeudi 14 mai

Bien vivre dans son logement

Mardi 26 mai



Téléchargez le bulletin d'inscription

Au quotidien > Solidarité > CCAS > Ateliers malins.

Celui-ci est à retourner au CCAS,
place du Général-de-Gaulle 91130 Ris-Orangis.

Contact : 01 69 02 52 24
ou via contact@ville-ris-orangis.fr



Calendrier

de janvier à juin 2020

Les ateliers se déroulent dans les lieux suivants :

- Chalet des associations, 7 bis rue du château d'eau,
- Service Retraités et Temps libre, 13 route de Grigny.

Janvier

- Jeudi 23 janvier de 9h30 à 11h
au Chalet des associations :
Réduisons notre facture d'électricité

Février

- Jeudi 27 février à 9h15, au Chalet des associations :
Je ne peux plus tout payer.
Endettement, surendettement, comment faire ?

Mars

- Mardi 24 mars de 9h30 à 11h au Chalet des associations :
Papiers triés, vie facilitée !

Avril

- Mardi 21 avril de 9h30 à 11h30 au service Retraités
et Temps libre :
Locataire : comprendre ses charges locatives

Mai

- Jeudi 14 mai à 9h30 au Chalet des associations
Café logement. Impayés de loyer, que faire ?
- Mardi 26 mai à 9h30 à 12h
au service Retraités et Temps libre :
Bien vivre dans son logement

Avec la participation de



RIS-ORANGIS

Ateliers
malins

programme
janvier/juin
2020

Ville de Ris-Orangis | contact@ville-ris-orangis.fr

ÉDITO

Madame, Monsieur,

Apprendre les bons gestes pour une bonne qualité de vie dans son logement et dans son quartier. C'est ce que proposent les ateliers malins de Ris-Orangis ; des temps d'échanges, de ressources et de bonnes pratiques ouverts à tous les Rissois-es.

Avec Adolé Ankrah, mon adjointe chargée des Solidarités, de la Santé et de l'Égalité femmes-hommes, et Sylvie Deforges, Conseillère municipale déléguée chargée du Logement et de l'Habitat, nous avons souhaité mettre en œuvre ces actions, utiles pour l'environnement et le pouvoir d'achat des Rissois-es.

Inscrits dans le dispositif de l'appartement pédagogique, ces ateliers sont conviviaux, gratuits et animés par des professionnel-les de nos services municipaux et de nos partenaires.

Vous découvrirez ainsi comment réduire vos factures d'électricité et réaliser des économies sur votre budget, les astuces pour comprendre vos charges locatives, assurer un environnement sain à vos proches, etc.

Un programme qui vous permettra de devenir de véritables éco-citoyens mais aussi, de réduire de manière significative vos dépenses !

Stéphane Raffalli
Maire de Ris-Orangis,
Conseiller départemental de l'Essonne



Les ateliers



Café logement. Impayés de loyer, que faire ?

animé conjointement par des travailleurs sociaux du CCAS et de la Maison départementale des solidarités.
Cet atelier présente tous les stades : de l'impayé de loyer à la procédure d'expulsion et les différentes démarches à effectuer.



Réduisons notre facture d'électricité

animé par le correspondant du service Solidarité EDF.
Cet atelier fera un rappel des bons gestes du quotidien pour maîtriser votre consommation d'électricité et vous expliquera le contenu de votre facture et les aides possibles pour lutter contre la précarité énergétique, dont le chèque énergie.



Bien vivre dans son logement

animé par l'IFSI de Villejuif.
Découvrez à cet atelier, les astuces et les bons gestes à adopter pour vivre sainement dans votre logement.



Locataire : comprendre ses charges locatives

animé par Essonne Habitat.
Cet atelier vous propose de mieux comprendre vos charges locatives et leur régularisation via un exemple pratique, ainsi que la responsabilité de chacun en terme de consommation.



Papiers triés, vie facilitée !

animé par les travailleurs sociaux du CCAS.
Atelier d'informations sur la durée de conservation de vos documents administratifs et présentation des différents modes de classement.



Je ne peux plus tout payer. Endettement, surendettement, comment faire ?

animé conjointement par des travailleurs sociaux du CCAS et de la Maison départementale des solidarités.
Cet atelier propose des informations pratiques sur l'endettement et le surendettement, les démarches possibles et l'aide à la constitution du dossier de surendettement.